

# AVIS DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX

FAISANT L'OBJET D'UN ARRÊTÉ PRÉFECTORAL D'AUTORISATION N° DDTM-SEMA N° 2020-0026

## Contexte de l'Intervention

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Nature de l'opération | Travaux d'entretien de la végétation et des atterrissements de l'Orbieu et de ses affluents - Année 2023 - 40 km au total |
| Maître d'ouvrage      | Syndicat du bassin versant Orbieu-Jourres   |
| Maître d'œuvre        | Bureau d'études HYDRETTDES  |
| Enveloppe globale     | 400 000 € HT  |
| Financement           | Département de l'Aude (46.9 %) ; Agence de l'Eau RM&C (33.1 %) ; Syndicat Orbieu-Jourres (20 %).                          |

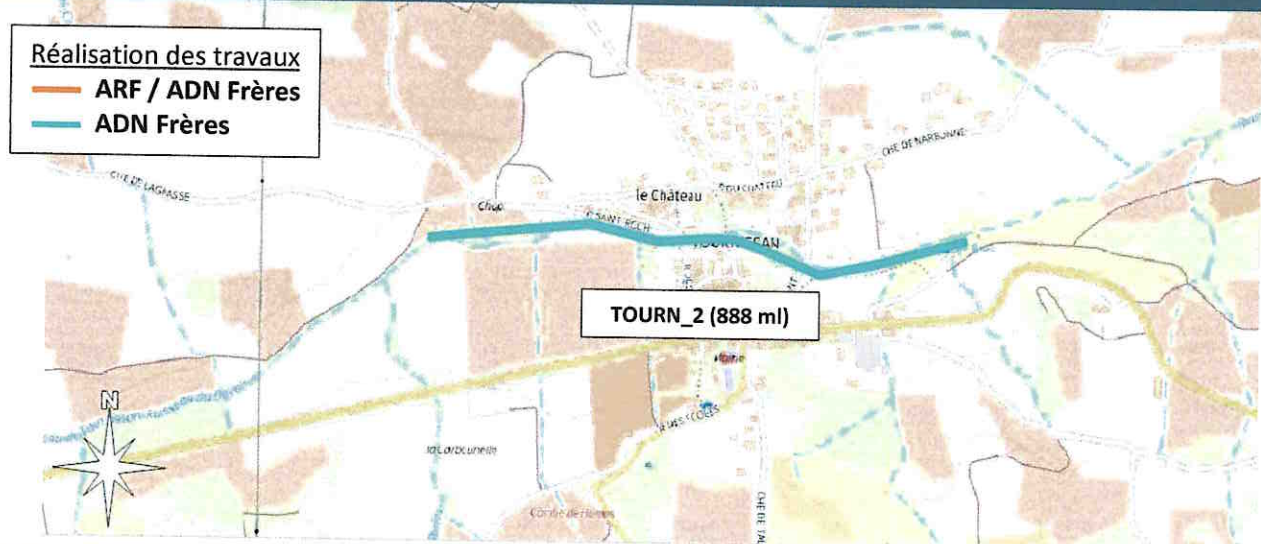
## Réalisation des travaux

| Lot | Entreprise titulaire | Coût des travaux | Date de démarrage | Délais de réalisation |
|-----|----------------------|------------------|-------------------|-----------------------|
| N°1 | Groupement ARF / ADN | 125 495 € HT     | 15 janvier 2024   | 4 mois                |
| N°2 | ADN                  | 134 554 € HT     | 15 janvier 2024   | 4 mois                |

\* Le coût des travaux représente le montant global des 40km traités (26 tronçons au total sur le bassin versant).

\* La date de démarrage est celle de l'opération globale.

## Localisation des travaux sur la commune DE TOURNISSAN



## Nature des travaux – Informations diverses

- **Nature des travaux** : Enlèvement des embâcles, abattage sélectif des arbres morts, penchés ou déracinés, recépage, traitement ponctuel d'atterrissements (dévégétalisation, scarification), ...

- **Modalités de gestion du bois** :

1. L'entreprise évacue le bois de la rivière, le débite puis le dépose sur les berges et/ou à proximité.
2. Les riverains sont propriétaires du bois et peuvent donc le récupérer **prioritairement**.
3. D'autres résidents sur la commune peuvent récupérer le bois, s'il n'a pas été récupéré par les riverains.
4. L'entreprise évacue, *in fine*, tous les bois qui n'auront pas été récupérés (au plus tard sous 1 mois).

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, contactez la mairie ou le Syndicat Orbieu Jourres.